

EN BREF

LAC DE THOUNE

Nouvelles espèces de chabots

Des chercheurs de l'EAWAG ont trouvé dans le lac de Thoune (BE) de nouvelles espèces de chabots, un poisson des profondeurs relativement mal connu. On pensait jusqu'ici que de telles espèces n'étaient apparues en Europe que dans le lac Baïkal, vieux de 25 millions d'années. Or le lac de Thoune n'a que 12 millions d'années. Outre la forme connue du chabot avec des bandes foncées et les yeux légèrement saillants, les scientifiques ont trouvé des exemplaires entièrement foncés, avec des yeux de grenouille et différentes formes de têtes, explique samedi dans une interview accordée au *Berner Oberländer* Ole Seehausen, chercheur à l'Institut de recherche sur l'eau EAWAG et à l'université de Berne. ATS

LAUSANNE

Jardins accessibles aux handicapés

La ville de Lausanne a inauguré samedi un dixième plantage, situé dans le quartier des Bergières. Particularité du site, divisé en dix-huit parcelles: cinq plates-bandes surélevées permettent aux personnes en chaise roulante ou aux personnes âgées de jardiner. Le nouveau plantage s'étend sur 400 m², divisés en parcelles de 8 à 48 m², est ouvert depuis cet été. Comme dans les autres jardins familiaux de la ville, les jardiniers amateurs doivent habiter à moins de 5 minutes à pied du site, payer une redevance annuelle de 3 francs par m² et s'engager à ne pas utiliser de produits chimiques. ATS

GRAND-SAINT-BERNARD

Migrants surpris par la neige

Les autorités italiennes ont appréhendé dans la nuit de vendredi à samedi 11 réfugiés qui se dirigeaient en direction de la Suisse. Les migrants ont été surpris par des chutes de neige à quelques kilomètres du sommet du col du Grand-Saint-Bernard. ATS

OLMA

Ils frappent et mordent des gens

Deux hommes ivres ont frappé et mordu samedi soir des employés du service de sécurité à la foire agricole Olma à Saint-Gall. La police les a menottés avant de les évacuer de la halle dans laquelle l'incident s'est produit. ATS

L'e-voting peut être amélioré

TECHNOLOGIE • Les lacunes du vote électronique en matière de sécurité ont alimenté les critiques. Des chercheurs planchent sur une version sûre et 100% virtuelle.

ANDREAS KEISER, SWISSINFO.CH

«Les systèmes utilisés actuellement en Suisse ne permettent pas à l'électeur de vérifier ce qui est advenu de son suffrage. Il n'a pas d'autre choix que de faire confiance au système». Professeur d'informatique au «Research Institute for Security in the Information Society» (RISIS) de la haute école spécialisée du canton de Berne, Rolf Haenni met le doigt sur une des principales lacunes du système actuel de vote électronique. Dans le canton de Genève par exemple (voir ci-dessous), l'e-voting est aujourd'hui sous le feu des critiques. Des progrès importants peuvent encore être faits.

«On a mis beaucoup de soin dans l'élaboration de la sécurité, mais les systèmes de la première génération sont dépourvus de ce que nous demandons depuis des années, la «vérifiabilité», c'est-à-dire la possibilité pour l'électeur de contrôler que son vote n'est pas manipulé», renchérit Eric Dubuis, le directeur du RISIS.

Un «oui» devient «non»

En simplifiant beaucoup, le système actuel fonctionne avec un ordinateur central qui recueille et analyse les voix envoyées par les ordinateurs des citoyens.

Théoriquement, un résultat peut être modifié en piratant l'ordinateur central ou en infectant les ordinateurs personnels avec un logiciel malveillant. Ce qui fait que l'électeur ne peut s'apercevoir que le «oui» tapé sur son clavier se transforme en «non» une fois parvenu dans l'ordinateur central.

Un groupe d'intérêt pourrait contaminer des milliers d'ordinateurs et fausser les résultats

Les élections et les votations portent le plus souvent sur des enjeux importants. Un groupe d'intérêts pourrait donc contaminer des milliers d'ordinateurs non protégés et fausser les résultats du scrutin. Les scientifiques lancent des mises en garde contre ce genre de scénario depuis plus de dix ans.

La solution la plus simple, qui consisterait à ce que l'ordinateur central envoie à chaque électeur une confirmation de son suffrage, n'entre pas en ligne de compte. Car «il faut garantir le secret du vote. Le système ne doit pas pouvoir savoir comment je vote, pas plus que l'administrateur du système. Cela rend les choses beaucoup plus difficiles», relève Rolf Haenni.

Dans la bonne direction

La deuxième génération de vote en ligne sera introduite graduellement en Suisse, probablement en



Pour des raisons de sécurité, le vote électronique pour tous les citoyens suisses n'est pas pour demain. KEYSTONE

2014. Les citoyens recevront avec leur matériel électoral deux codes individuels de 4 chiffres, un pour le «non» et un pour le «oui».

Une fois que l'électeur s'est prononcé, le système central lui renvoie un «code de vérification», qu'il peut alors comparer à son propre code. Une éventuelle manipulation serait alors immédiatement constatée.

«On est dans la bonne direction parce que cette visibilité enlève tout son intérêt à un piratage», commente Eric Dubuis. C'est une énorme différence par rapport au système actuel, qui ne permet pas de détecter une manipulation.»

Dans un tel cas, la voie électronique pour l'envoi des codes aux citoyens reste exclue pour des raisons de sécurité. L'Etat devra donc encore utiliser du papier et le canal de la poste pour faire parvenir les données à l'électeur.

Fiable comme un billet

Pour cette raison – et parce qu'on ne peut faire totalement confiance à l'ordinateur ou au smartphone –, la troisième génération de vote électronique devrait se baser sur un appareil complémentaire. Les chercheurs du RISIS ont développé un modèle exclusivement électronique permettant de renoncer au canal de la poste, et donc d'économiser du temps et de l'argent. Similaire aux appareils distribués par certaines banques pour les transactions en ligne, il photographie le bulletin de vote, et donc le code, sur l'écran

de l'ordinateur, avant de l'envoyer dans le système par câble USB ou une technologie de transmission sans fil, pour être réexpédié à la centrale. Les données restent cryptées durant toute l'opération. De plus, l'accès aux appareils en question est protégé par un mot de passe.

Pour Eric Dubuis, «un tel appareil doit être aussi fiable qu'un billet de

banque suisse. Il devrait être certifié par la Chancellerie fédérale.» Certains points cruciaux restent à régler, comme la distribution de ces appareils; les frais de production et de distribution, mais aussi d'administration, car les mots de passe peuvent être perdus, ou les appareils eux-mêmes, utilisés irrégulièrement; ou alors ce sont les batteries qui peuvent se décharger. I

LA CONFÉDÉRATION MAINTIEN LE CAP

La grande majorité des Suisses de l'étranger devra pouvoir voter sur internet lors des élections de 2015. Malgré les critiques, la Confédération maintient ce but. Les discussions ont été suscitées à la suite de lacunes sécuritaires apparues en juillet 2013 à Genève: mandaté par le canton, un informaticien a «piraté» le système et découvert une faille. Les autorités ont connaissance depuis longtemps des faiblesses du système. C'est pourquoi une partie seulement du corps électoral a la possibilité de voter en ligne.

Actuellement, 10 % au maximum des électeurs suisses sont admis à voter par voie électronique. Pour les votations portant sur des projets requérant la majorité des cantons, le plafond est fixé à 30 % des électeurs

cantonaux. Globalement, ce système est effectif pour environ 3% seulement des citoyens, principalement des expatriés.

Quatre jeunes conseillers nationaux de divers partis ont jugé récemment que la sécurité est insuffisante et demandé l'interruption du projet au moins jusqu'à l'élaboration de logiciels plus sûrs. Des demandes semblables sont apparues aussi dans certains cantons. Après avoir appris les problèmes du système genevois, les cantons d'Uri et d'Obwald se sont retirés du projet.

Le pays compte trois systèmes: le système genevois est utilisé aussi par Berne, Lucerne et Bâle-Ville; Zurich a également un projet utilisé par 8 cantons et Neuchâtel dispose de son propre système. AK

GREENPEACE

Une lettre de Marco Weber

Le militant suisse de Greenpeace arrêté le 18 septembre par les autorités russes lors d'une action contre une plate-forme pétrolière dans l'Arctique ne semble pas regretter ses actes. Dans une lettre écrite depuis sa prison de Mourmansk, le détenu détaille ses longues journées.

«Je n'ai ni livres, ni journaux, ni télévision, ni personne à qui parler. On m'isole aussi lors de la promenade quotidienne», raconte Marco Weber. Le militant, placé en détention préventive à la fin septembre, ajoute qu'il reçoit chaque semaine les visites de son avocat et du consul de Suisse, ce qui constitue les points forts hebdomadaires de sa détention.



Marco Weber. DR

Dans sa missive en date du 8 octobre, il affirme également: «Le 18 septembre, j'ai fait face au danger et au risque d'être emprisonné car je suis convaincu que NOUS avons le pouvoir de promouvoir le changement.» ATS

DONS AUX PARTIS POLITIQUES

Transparence en léger progrès

Un léger mieux est constaté dans la transparence des dons faits aux partis politiques, notamment du côté des banques. C'est la conclusion de la troisième enquête d'Actares consacrée à l'engagement politique des sociétés du Swiss Market Index.

Depuis 2007 et 2010, références des précédentes études, les critères de distribution de fonds aux partis ont été partiellement clarifiés, et le sujet n'est plus tabou, a indiqué hier Actionnariat pour une économie durable (Actares). Une «grande zone d'ombre» recouvre toutefois encore la participation aux campagnes de votation.

Actares a interrogé les 20 principales sociétés cotées à la

Bourse suisse. Sur les dix-sept qui ont répondu, sept affirment être politiquement actives – Credit Suisse, Holcim, Julius Bär, Nestlé, Roche, Swiss Re et UBS –, huit abstinentes et deux ont fourni des informations trop vagues pour être interprétées avec certitude.

Credit Suisse et UBS ont versé en 2012 chacune un million de francs réparti entre les partis ayant un groupe parlementaire aux Chambres fédérales. Contrairement à Credit Suisse, UBS fixe comme condition une adhésion «significative» à la concurrence et à l'économie de marché. Julius Bär a soutenu des campagnes politiques pour un total de 231 500 francs. ATS

EN BREF

MOTION, RADIO

Quota de musique suisse sur les ondes?

Tout est parti de la motion Barthassat: le texte du conseiller national (pdc/GE) veut imposer un quota de 25% de musique suisse sur les ondes radio. Dans un article du *20 Minutes*, le 2 octobre dernier, Radio Energy et la major Warner Music ont fait part de leurs réticences à un tel système. La première craignait que ce «privilege» accordé aux artistes suisses ne nuise aux «nouveaux venus internationaux». La seconde affirmait que l'absence des titres suisses sur les ondes est due à des critères de qualité. Un argument qualifié de «discutable, voire insultant», rétorque un communiqué de l'association Musiciens suisses, qui dénonce le formatage de certaines radios privées. Et l'association de conclure sur une ouverture, soulignant que la motion mérite d'être discutée et se tenant à disposition des radios pour «discuter de la présence des artistes suisses au sein de leur programmation». LDT